AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C5585
FR0004050300-FS1508

31 décembre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

GROUPE OPEN

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 30 décembre 2020, la société Sycomore Asset Management[1] (14 avenue Hoche, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 30 décembre 2020, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société GROUPE OPEN et détenir, pour le compte desdits fonds, 304 000 actions GROUPE OPEN représentant autant de droits de vote, soit 3,76% du capital et 2,81% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte de l'apport d'actions GROUPE OPEN à l'offre publique rouverte (cf. notamment D&I 220C5502 du 21 décembre 2020).

[1] Contrôlée par la société Assicurazioni Generali S.p.A. La société Sycomore Asset Management déclare agir indépendamment de la société qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce et 223-12 et 223-12-1 du règlement général.
[2] Sur la base d'un capital composé de 8 079 823 actions représentant 10 805 000 droits de vote (bruts).